



**CONSEIL MUNICIPAL DU 8 OCTOBRE 2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

N°D2025/74

QUESTION N°8

OBJET : ENSEIGNEMENT / SUBVENTION ACCORDEE A L'ASSOCIATION « OCCE 95 COOPERATIVE SCOLAIRE PRIMAIRE MARIE CURIE » POUR L'ORGANISATION DE CLASSES TRANSPLANTEES DANS LE CADRE DU PROJET PEDAGOGIQUE « L'ECOLE A TRAVERS LE TEMPS ET AUTOUR DU MONDE »

L'an deux mille vingt-cinq

Le huit octobre

A vingt heures trente

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 1^{er} octobre 2025, s'est réuni en salle polyvalente de la commune en séance publique.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Michel VALLADE - Claude CAUET - Chantal CLAUX
Jean-Claude CHEVRIER - Dominique MORIN - Marie-Françoise JOLLY - Fahed HADJI
Isabelle CHOCHON-LAMBERT- Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN
Pascal KLINGLER - Jocelyne BINET - Josiane THOMAS - Maria GUYON
Florence DOUILLON - Nadine MEUNIER – Eric COUDERCHON - Fabien CUVILLIER
Amélie SANDRIN - Eric NOIRET - Brigitte SCHMIDT - Mathilde MISSLIN - Eric BOSC
Patrick MURCIA - Christophe BATTAS

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

Seddik HADDOUYAT a donné procuration à Maria GYUON
Frédéric CLAUX a donné procuration à Chantal CLAUX
Christophe CONNAN a donné procuration à Jean-Claude CHEVRIER
Annie METAY a donné procuration à Eric BOSC

ÉTAIT ABSENT EXCUSÉ :

Souleymane SANOGO

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Amélie SANDRIN

Michel VALLADE, le Maire, ouvre la séance à 20 heures 30.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de votants : 1

N°D2025_74 – ENSEIGNEMENT / Subvention accordée à l'Association « OCCE 95 Coopérative Scolaire Primaire Marie Curie » pour l'organisation de classes transplantées dans le cadre du projet pédagogique « L'école à travers le temps et autour du monde »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier de Mme Hélaine, directrice de l'école élémentaire Marie Curie, en date du 8 octobre 2025, sollicitant une aide financière de la Commune pour l'organisation d'une classe transplantée du 24 au 27 novembre 2025 au Château des fauvelles à Neauphle-le-Vieux,

Considérant les objectifs visés par l'organisation de classes transplantées : autonomie, lien social, ouverture au monde, adaptation.

Considérant la dépense que ce séjour peut représenter pour les familles les plus modestes,

Considérant la volonté de la Commune que le maximum d'élèves puisse participer au projet,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

- ✓ **APPROUVER** le versement d'une subvention à l'Association « OCCE 95 Coopérative Scolaire Primaire Marie Curie » n°2350 (SIRET 38376184800019), à hauteur de 3 570 euros (soit 70€ par élève participant) pour l'organisation d'une classe transplantée du 24 au 27 novembre 2025 au Château des fauvelles à Neauphle-le-Vieux, dans le cadre du projet pédagogique « L'école à travers le temps et autour du monde » mis en œuvre cette année au sein des classes de CE2 de l'école élémentaire Marie Curie
- ✓ **PRECISER** que cette dépense sera inscrite au budget de fonctionnement de la Commune
- ✓ **AUTORISER** Monsieur le Maire à réaliser l'ensemble des démarches et travaux nécessaires à sa mise en œuvre.

Transmis en Préfecture le : 09/10/2025

Publié(e) le : 09/10/2025

Exécutoire le : 09/10/2025

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS,

**POUR EXTRAIT CONFORME
PIERRELAYE, LE 8 OCTOBRE 2025**

LE MAIRE

MICHEL VALLADE



De : 95E E.E.PU MARIE CURIE - PIERRELAYE <0950263v@ac-versailles.fr>

Envoyé : jeudi 2 octobre 2025 11:41

À : Sylvie MENEGAZZI-PONDAVEN <s.menegazzi-pondaven@ville-pierrelaye.fr>

Cc : Pascale EYSSIDIEUX <p.eyssidieux@ville-pierrelaye.fr>

Objet : Demande de subvention pour une classe transplantée

Vu pour être annexé
à la délibération du

conseil municipal

N° 2025.74 du 08/10/25

LE MAIRE,



Monsieur le Maire,

Madame l'Elue,

Nous avons le plaisir de vous informer que le projet de classe transplantée, en préparation pour les élèves de CE2 des classes de madame Cavanna et madame Benyamina, de notre école, vient d'obtenir l'accord de notre Inspecteur, Monsieur Rivals.

Ce projet, prévu du 24 au 27 novembre 2025 à Neauphle-le-Vieux, permettra à nos élèves de vivre une expérience éducative et humaine enrichissante, en lien direct avec les programmes scolaires. Ce projet a pour thème « L'école à travers le temps et le monde ».

La municipalité a toujours manifesté un engagement exemplaire en faveur de l'éducation et du bien-être des enfants de Pierrelaye. Votre soutien constant contribue grandement à offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage et d'épanouissement. C'est pourquoi nous nous tournons une nouvelle fois vers vous, convaincus que votre sensibilité aux projets scolaires trouvera ici tout son sens.

Afin de rendre ce séjour accessible à toutes les familles et de réduire le coût restant à leur charge, nous sollicitons une subvention municipale, consciente que celle-ci ne serait accordée qu'une seule fois pour leur scolarité. Votre contribution permettrait de renforcer l'égalité des chances et de donner à chacun de nos élèves l'opportunité de participer à cette aventure éducative inoubliable.

Vous trouverez en pièce jointe le dossier pédagogique du projet.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à notre demande et restons à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, Madame l'Elue, l'expression de notre respectueuse considération.

--
Virginie HELAINE

Directrice

École élémentaire Marie Curie